

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Civilisations

23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956
Blé Angélin LAGO 390-401
28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014
Valy YEO..... 486-503
34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d’urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l’agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d’Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N’Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l’espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l’augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d’Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d’Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique

Sidiki KOUROUMA

*Maître-Assistant,
Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales,
Humaines et Economiques (LARSSHE),
Université de Kindia,
République de Guinée,
Email : sidikikourouma748@gmail.com ;*

Lamine MANSARE

*Maître-Assistant,
Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales,
Humaines et Economiques (LARSSHE),
Université de Kindia, République de Guinée,
Email: lamine.mansare47@gmail.com
&*

Soumahila BAYO

*Maître-Assistant,
Université Général Lansana Conté de Sonfonia,
Conakry - République de Guinée,
Email : soumbayo2000@gmail.com*

Date de soumission : 14-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

Historiquement, la confrérie des chasseurs quel que soit l'univers social, est connue pour son rôle économique qui consiste à fournir de la protéine animale sauvage aux populations et à sauvegarder l'environnement à travers le respect des principes d'exploitation des ressources de la faune et de la flore. Ce rôle séculaire hérité de l'ancêtre Manden-Mory, a caractérisé la confrérie en Guinée. Il faudra attendre les années 1990, période de l'avènement du multipartisme pour observer une mutation radicale dans le rôle de la confrérie qui passe de la chasse à la politique. L'article a pour objectif de comprendre la mutation que la confrérie des chasseurs a connue en Haute Guinée passant d'un rôle séculaire traditionnel à un rôle d'acteur politique depuis les années 1990 en Guinée. Nous présumons que la mutation politique intervenue au sein de la confrérie a entraîné des distorsions ayant affecté son fonctionnement. Sur la base d'une méthodologie purement qualitative avec des instruments comme le focus group et l'entretien semi-directif, l'article décrit l'organisation et le rôle séculaire de la confrérie ; décrit également les mutations intervenues sous le multipartisme et analyse les effets des mutations sur le fonctionnement de la confrérie notamment les clivages survenus.

Mots clés : confrérie, chasseurs, mutation, multipartisme, effets

Hunters' brotherhood in Upper Guinea: a transformation between hunting, the environment, and politics

Abstract

Historically, hunters' brotherhoods, regardless of their social background, have been known for their economic role in providing wild animal protein to local populations and safeguarding the environment through the sustainable use of wildlife and plant resources. This age-old role, inherited from the ancestor Manden-Mory, has been a defining characteristic of the brotherhood in Guinea. It wasn't until the 1990s, with the advent of multi-party politics, that a radical shift in the brotherhood's role occurred, moving from hunting to politics. This article aims to understand the transformation that the hunters' brotherhood underwent in Upper Guinea, evolving from a traditional, centuries-old role to that of a political actor since the 1990s. We hypothesize that this political shift within the brotherhood has led to distortions that have affected its functioning. Based on a purely qualitative methodology with instruments such as focus groups and semi-structured interviews, the article describes the organization and the centuries-old role of the brotherhood; it also describes the changes that have occurred under multi-party politics and analyzes the effects of the changes on the functioning of the brotherhood, in particular the divisions that have occurred.

Keywords: brotherhood, hunters, change, multi-party politics, effects

Introduction

Cet article se penche sur l'ambivalence dans l'évolution du rôle des confréries de chasseurs en Haute guinée. Il répond au questionnement sur les effets du glissement des confréries de leur rôle traditionnel de chasse, de guérison et de protection de l'environnement à la sphère politique en devenant un acteur incontournable dans les campagnes électorales.

S'agissant de l'aire géographique des confréries, il est bon de noter qu'en fonction des ressemblances et de la spiritualité, elle correspond à l'espace de grands empires du monde mandingue. Cet espace n'est pas à confondre avec la République de Guinée ou du Mali même si ces pays constituent de nos jours de grands foyers de survivance de l'activité de chasse et d'une forte organisation de la confrérie des chasseurs. La localisation correspond plus ou moins à l'aire d'expansion des anciens empires mandingues dans les savanes soudanaises et une partie de la forêt guinéenne. Arseniv notait qu'il s'agit :

d'un espace culturel aux parentés évidentes : mythes d'une origine commune, langues presque identiques, rites similaires sur une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest, avec des régions entières dans des États qui sont, outre le Mali, le Sénégal, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, le Liberia et le Burkina Faso, le Niger et même, très partiellement, la Mauritanie, (V. Arseniv, 2007 :349)

Dans cet espace, les chasseurs que nous désignons dans cet écrit par le terme populaire « *Donzo* » ont assuré des fonctions primordiales dans l'organisation et la gestion de plusieurs entités sociales. Il leur est reconnu dans la société mandingue par exemple des rôles

économiques, sécuritaires et de thérapeutes. Habités aux grandes expéditions, les Manika les appellent *Sobofala*, “tueurs de gibier”. Par cette activité, ils contribuaient à la satisfaction des besoins de consommation de la société en protéine animale qu’ils tuaient dans les hautes brousses. Ils assuraient aussi la sécurité des villages et veillaient à toute menace qui pouvait mettre en danger la paix. Pour répondre à cette mission de sécurité, les donzo ont mis en place une forte organisation dénommée confrérie. Les auteurs R. F. Koné et N. Bagayoko¹ s’interrogent sur la mission de sécurité des donzo et écrivent : les *dōso-ton* sont-elles considérées dans l’univers mandingue comme des corps constitués ayant entre autres une mission primordiale de sécurité ? A propos de ce questionnement, Tata Cissé décrit :

(...) Défenseurs des villages contre les ennemis du dehors : guerriers, brigands, fauves, et les sorciers du dedans, les chasseurs constituaient l’élite de toute armée, et on se devait de compter avec eux pendant les conflits armés plus qu’à tout autre moment ». la légitimité d’exercer ce métier leur est reconnu et portent des armes à feu et d’une tenue qui leur différencie des autres corporations de la société. Ce rôle sécuritaire est un élément fort de l’identité Donzo, (Y.T. Cissé, 1994 : 23).

Du fait de leur expérience de la brousse, ils ont eu la maîtrise des feuilles, des racines et écorces qui rentraient dans le traitement de plusieurs maladies. Ils devenaient des guérisseurs réputés et qui disposaient des savoirs occultes. Ce rôle est bien présent dans ce passage :

Être Donzo, voudrait dire être un « connaisseur » de la brousse, de sa vie naturelle et surnaturelle, participer à la transcendance de l’univers, devenir le dépositaire de forces magiques et avoir un droit de vie et de mort sur les êtres vivants. Cela veut dire aussi se mettre au service de la société, la protéger contre tout mal, maintenir l’ordre social et assurer la subsistance des siens en leur procurant du gibier, (V. Arseniev, 2007 :347).

A l’avènement de la démocratisation des pays de l’Afrique de l’Ouest en général et de la Guinée en particulier, une mutation profonde se produit au sein de la confrérie. L’organisation devient une base solide pour des hommes politiques qui sont à la recherche de l’électorat et qui développent envers les membres de la confrérie des discours d’acteurs majeurs de la vie politique du pays. Dans un rapport commandité par l’ONG A.C.O.R.D, nous pouvons relever ceci :

Plusieurs articles de presse relatent la mobilisation des Confréries de chasseurs Donzos pour le maintien de l’ordre, par exemple à N’Zérékoré, en Guinée forestière, lors du scrutin législatif de mars 2020. L’opposition dénonce aussi l’utilisation des donzos comme bras armé du parti au pouvoir pour des opérations de sécurité. Ces articles, bien qu’ils doivent être pris avec prudence, témoignent d’une présence des confréries de chasseurs traditionnels dans le champ du maintien de l’ordre, compétence exclusive des forces de défense et de sécurité (ACORD Guinée, 2020 : 8).

¹ (Koné and Bagayoko, n.d.), dans leur article « *la Confrérie des Chasseurs Traditionnels Dozo en Côte d’Ivoire : Enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires* »,

La mobilisation des confréries dans le maintien de l'ordre et de la sécurité n'est pas propre à la Guinée. Les confréries jouaient les mêmes rôles au Mali, en Côte d'Ivoire et au Niger lors des crises sécuritaires survenues dans ces pays. Le fait nouveau reste leur implication assez flagrante dans les mouvements politiques en Guinée. La Haute Guinée est une région naturelle d'une altitude moyenne de 500 mètres. Elle a un relief peu accidenté. Cette configuration expliquerait l'écoulement de plusieurs cours d'eau autour desquelles des forêts claires (clairière) et la savane arborée se sont formées. Siguiri est l'une des préfectures de cette région naturelle où la chasse représente une tradition très vivace. L'étude porte sur les confréries autour de trois forêts communautaires qui sont Mandén-Woula (Forêt de Manden), Franwaliatou (forêt de Franwalia) et Nabon-Woula (forêt de Nabon). C'est dans ces forêts que l'activité de chasse se pratique quotidiennement par les membres de la confrérie. Autour de cette activité, une confrérie s'est mise en place depuis très longtemps. Traditionnellement, le rôle reconnu aux membres de la confrérie est la chasse, la protection de la brousse (environnement) et parfois le soin de maladie (tradi-thérapeutes).

Durant les années 1990, la Guinée, notamment la Haute Guinée, est marquée par l'essor du multipartisme et du processus de démocratisation. Les périodes électorales y représentaient des moments privilégiés de mobilisation citoyenne autour des idéaux politiques et du soutien aux acteurs politiques. La confrérie étant une organisation bien structurée et coordonnée, l'homme politique trouve en elle une aubaine de soutien pour grossir son électorat. Depuis les premières élections de 1993, la confrérie a connu une transformation radicale. Elle est passée de la chasse, de guérison et la protection de l'environnement à la sphère politique devenant un acteur incontournable de la vie politique nationale. Les membres sont désormais devenus des cibles potentielles pour les leaders politiques surtout ceux de la mouvance présidentielle. C'est ainsi que la direction nationale de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), affirmait que :

Pour une énième fois, le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) a convoyé des donzos de l'intérieur du pays en vue de prendre part à la répression des manifestations de l'opposition. Pour cette branche de l'opposition, les donzos sont en brousse et non en ville. Toute personne qui vient en ville armée et se disant donzo, c'est pour autre chose, a affirmé Papa Koly Kourouma².

Contrairement à ce propos tenu par les leaders de l'opposition, au niveau du RPG Arc-en-ciel³, on ne reconnaît pas les donzos comme une entité du parti. Ils font toutefois, partie de la

² Papa Koly Kourouma, ancien ministre guinéen et leader politique

³ RPG-Arc-en-ciel : coalition de partis politiques associée au Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG)

communauté mandingue et, à ce titre, participent aux réunions de la coordination de ladite communauté, qui se tiennent non loin du siège du parti au pouvoir. Ce qui montre que le RPG reste en marge des questions communautaires. Ces discours montrent une ambivalence réelle intéressante à analyser. De cette ambivalence, nous nous posons la question sur les effets du glissement de la confrérie sur le terrain politique en Haute Guinée. Nous présumons que la mutation politique intervenue au sein des confréries a entraîné des distorsions ayant affecté son fonctionnement. L'article a pour objectif général de comprendre la mutation que la confrérie des chasseurs a connue en Haute Guinée passant d'un rôle séculaire traditionnel à un rôle d'acteur politique depuis l'avènement du multipartisme en Guinée. Spécifiquement, cette étude vise, dans un premier temps, à décrire le rôle séculaire et traditionnel de la confrérie en matière de chasse et de protection de l'environnement ; dans un second temps, à analyser la profonde mutation qu'elle a connue sous l'effet de l'avènement du multipartisme en Guinée ; et, enfin, à examiner les conséquences de cette mutation sur la vie de ladite confrérie.

1. Méthodologie

En termes d'approche méthodologique, la rédaction de cet article repose sur une approche qualitative où les données qualitatives sont les plus privilégiées. La mobilisation des données repose sur une revue documentaire notamment des écrits sur la vie des confréries dans la sous-région ouest africaine et une analyse de discours produits par les chasseurs sur la vie de leur organisation et les mutations engendrées durant les années 1990. En ce qui concerne la collecte des données de terrain, deux guides d'entretien ont été élaborés et utilisés.

Le guide du focus groups a été administré aux responsables des différentes confréries rencontrées à Niagossola, Franwalia et Nabon, toutes des localités relevant de la Préfecture de Sigiri. Les entretiens de focus ont duré selon les lieux de 2 heures à 2h30. Au total, trois focus ont été animés auprès des confréries se trouvant autour des trois forêts : Mandén-Woula (à Niagassola), Franwaliatou (à Franwalia) et Naboun-Woula (à Naboun). Quant au guide d'entretien individuel, il a été administré auprès des chasseurs individuellement pris et qui pratiquent de la chasse dans une des forêts se trouvant dans ces trois localités. Cinq (5) entretiens individuels ont été réalisés par localité, soit un total de quinze (15) entretiens réalisés. Leur durée était de 1h 45 minutes chacun.

Ces deux outils comme tout autre guide d'entretien contenaient de grandes thématiques de discussion entre autres : le mode d'organisation de la confrérie, les activités traditionnelles des chasseurs, membres de la confrérie (chasse, sauvegarde de l'environnement et traitement de maladies) ; les mutations que la confrérie a connues depuis l'avènement du multipartisme et les

effets de ces mutations sur l'évolution actuelle de la confrérie. Sur la base des discours obtenus lors des entretiens, un dépouillement a permis de dresser les grandes tendances des discours suivant les thématiques importantes. Pour la rédaction de l'article, une analyse de contenu a été utilisée pour cerner les significations profondes des discours développés par les chasseurs lors des entretiens de terrain.

2. Résultats

Les résultats qui figurent dans cet article sont structurés comme suit : la connaissance de la structure organisationnelle des confréries, la mutation survenue et les effets des mutations sur la vie des confréries.

2.1. Connaissance de la structure organisationnelle

Le terme de confrérie renvoie à l'appellation globale de l'organisation à une échelle plus large, et les confréries désignent l'organisation micro propre à chaque village abritant des chasseurs. Qu'elle soit à l'échelle plus grande ou à l'échelle micro, l'organisation mise en place par les chasseurs a ses règles et ses pratiques. La reconnaissance de la qualité de chasseur réside dans le respect de ces règles et ces pratiques qui font l'identité de la confrérie. Les données collectées auprès des chasseurs lors des entretiens montrent que les confréries sont des structures bien organisées et reposent sur des principes, même s'ils ne sont pas écrits. Malgré leur caractère oral, ces principes sont respectés et redoutés par les membres de la confrérie. Ils régissent la vie de la confrérie et s'appliquent dès l'adhésion d'une personne qui souhaite en faire partie⁴.

2.1.1. Adhésion à la confrérie

L'adhésion à la confrérie ne fait l'objet d'aucune pression. Elle émane de la volonté de l'individu qui prend la décision d'adhérer et d'appartenir à la confrérie. De manière générale, les nouveaux adhérents sont des personnes issues des familles où existe une tradition de chasse, C'est-à-dire des familles dont le grand père ou le père a été chasseur et dont les enfants souhaitent perpétuer cette activité. Quel que soit le cas, pour l'adhésion à la confrérie, il est exigé des noix de cola rouges, deux coqs et le choix d'un maître chasseur. Selon Lanciné Camara, le chef de la confrérie⁵ de Siguirini⁶ :

Pour être membre de la confrérie, le nouvel adhérent doit donner des noix de cola, deux coqs et choisir un maître chasseur. Lors de la cérémonie rituelle annuelle (Mandén-Moriso⁷), son maître présente les deux coqs et les noix de

⁴ Être Donso ne veut pas dire qu'il est automatiquement un membre de la confrérie.

⁵ Lanciné Camara, âgée de 65 ans, est le chef de la confrérie de Siguirini.

⁶ Siguirini est une des Sous-préfectures de la Préfecture Siguiri où la tradition de la chasse est encore vivace et une localité environnante de Naboun-woula.

⁷ Cérémonie annuelle d'offrande de sacrifice à l'esprit de l'ancêtre commun des chasseurs Mandén-Mori

cola aux membres de la confrérie. Un des coqs reviendra à son maître et une offrande de cola sera faite à Manden-Mory⁸. A partir de cette acceptation de son adhésion, le chef de la confrérie demandera à tous les chasseurs de procéder à un lavage rituel de l'adhérent avec les feuilles secrètes qu'ils disposent et qui permettent une aventure meilleure dans la chasse. Ainsi, pour tous les grands gibiers abattus, l'apprentis doit déposer chez son maître les peaux séchées et de la viande crue.

Dès cette adhésion, la formation du jeune chasseur commence par l'enseignement des valeurs liées à la chasse et à la confrérie notamment le respect des principes de la confrérie, le respect de tout chasseur quel que soit son âge, ayant adhéré à la confrérie avant lui. Pour le chef de la confrérie⁹ de Koudédy dans la CR de Franwalia :

Même si c'est ton enfant ou ton jeune frère qui adhère à la confrérie le premier, il doit être respecté par son père ou son grand frère qui vient d'adhérer. Ce respect peut se matérialiser parfois par le transport par le grand frère ou le père du gibier abattu par le jeune frère ou le fils avec son appellation à tout instant Simbo.

2.1.2. Structure de la confrérie

La confrérie est une organisation secrète bien structurée. Les membres de la confrérie constituent son assemblée et se réunissent pour débattre les problèmes concernant la vie de la confrérie mais aussi le règlement des contentieux liés aux butins de chasse. A la tête de cette assemblée, il y a un maître chasseur dont le choix obéit aux principes de nombre d'années passées dans l'activité de chasse et des animaux féroces abattus comme la panthère, le lion, le buffle, le caïman et l'hippopotame. Son choix n'obéit pas à un principe de vote, mais de son expérience et de son âge dans la chasse. Les membres de la confrérie sont catégorisés selon deux statuts.

- Les maîtres chasseurs : Simbo

Les Simbo sont des chasseurs qui ont une longue expérience de la chasse et maîtrisent parfaitement les règles de la confrérie. Au nom de cette maturité, ils jouent un rôle important dans la résolution des conflits. Dans certaines localités, sont désignés sous cette appellation, des chasseurs ayant tué des grands gibiers réputés. L'interdiction de chasse et la rareté de ces gibiers dans les trois forêts font qu'actuellement le terme désigne le premier qui aura intégré à la confrérie. Les chasseurs se disent entre eux Simbo pour dire maître, celui-là étant le plus ancien dans la confrérie. Pour ce chasseur de Naboun¹⁰ : « Être Simbo n'était pas donné à tout chasseur. C'était un titre acquis à la suite des épreuves dures comme la battue d'un éléphant,

⁸ L'ancêtre des chasseurs au Mandingue

⁹ Mamadou Keita, 53 ans est le maître chasseur, chef de la confrérie de Koudédy.

¹⁰ Facely Donsoko, 35 ans, chasseur, membre de la confrérie de Naboun

d'un caïman ou d'une panthère. De nos jours nous l'utilisons pour désigner nos maîtres qui sont les anciens de la confrérie ».

- **Les apprentis chasseurs : Donzo-Karanaden**

Le Manding est historiquement une aire de chasse. Les ancêtres fondateurs des provinces traditionnelles telles que le Bidika, Mègnè, Baraka, Kénè-Manden, Gbérédou, Worobé, Bassando, Kounadou, Balia, ..., ont tous été des chasseurs chevronnés. Ils ont donc légué une tradition de chasse dont les séquelles continuent à marquer la vie des communautés villageoises. Les trois forêts faisant l'objet du présent article, sont dans cet espace socioculturel marquées par une intense activité de chasse. Les enfants qui naissent dans les villages appartenant à ces anciennes provinces, ont une prédisposition à pratiquer la chasse. Pour intégrer le cercle des chasseurs et bénéficier des secrets, ils doivent adhérer à la confrérie.

L'apprenti chasseur est ce jeune qui décide de faire la chasse. Pour cela, il intègre la confrérie en obéissant à ses principes et en se choisissant un maître. Il est apprenti par ce qu'il est néophyte et doit apprendre auprès des maîtres. Il doit avoir des qualités d'homme telles que le respect de la parole, la sincérité et la discrétion. Le maître qu'il choisit, assure sa formation jusqu'à l'acquisition des habiletés nécessaires.

Pour ce maître chasseur de la Commune rurale de Fidako¹¹ :

Il n'y a pas de durée déterminée pour devenir maître chasseur. Cela dépend de l'habileté de l'apprenti et sa capacité à maîtriser les principes majeurs de la chasse. Plus un apprenti est docile, respectueux et intelligent, plus facilement, il devient maître et reçoit de son maître, les secrets de la chasse et de la brousse. L'abattage de certains gibiers demande des secrets, des incantations pour éviter des souillures que ces gibiers peuvent infliger au chasseur. Tout cela demande un apprentissage, la façon d'égorger certains gibiers requiert des savoirs qu'il faut avoir la maîtrise.

2.2. Les valeurs de la confrérie

La vie de la confrérie autour des trois forêts repose sur le respect d'un certain nombre de valeurs. Il reste évident que ces valeurs ne sont pas écrites. Selon les grands maîtres chasseurs que nous avons rencontrés sur le terrain, ils attestent que la confrérie repose sur des valeurs héritées de l'ancêtre des chasseurs Manden-Mori. Ces valeurs comprennent celles liées à la faune, à la flore et celles liées aux cours d'eau et têtes de source.

¹¹ Ansoumane Keita, 43 ans Maître chasseur, membre de la confrérie de Fidako dans la forêt de Manden_Woula

2.2.1. La chasse et le respect des valeurs relatives à la protection de la faune

La première valeur de la pratique de la chasse est de fournir de la viande à la communauté villageoise et le chasseur est celui qui abat des gibiers. Malgré cette vocation de la chasse, il existe des principes qui protègent la faune, notamment l'abattage de tout petits animaux qui conduirait à une extinction de l'espèce ; l'abattage des femelles quand elles sont en train de faire la mise-bas ; l'abattage des gibiers en plein désaltération ou en train de courir vers l'eau sauf s'ils finissent de satisfaire leur soif ; le prélèvement contrôlé pour éviter de tuer pour tuer ; le tirage de bal à distance raisonnable pour éviter de tirer le gibier à une distance qui ne le permet pas de vivre après et de l'avoir comme viande de consommation.

Ces valeurs montrent qu'au-delà, du besoin de satisfaire la demande en viande, les chasseurs savent qu'il y a des types de prélèvement qui peuvent impacter considérablement la vie des gibiers. Pour ce chasseur de Niagassola¹², il y a des pratiques de chasse qui peuvent avoir des conséquences sur la vie du chasseur. Il déclare : « Lorsqu'un chasseur tue un animal en pleine soif, il subira le même sort au moment de son dernier souffle. Ce chasseur fera tout pour avoir de l'eau, il n'en aura pas. Même si on lui donne, il la versera. Ça, c'est depuis le temps de Manden-Mori ».

Par peur de se voir infliger de telle sanction ou de tel serrement, tous les chasseurs doivent éviter de tuer des animaux se trouvant dans cette situation.

2.2.2. La chasse et le respect des valeurs relatives à la protection de la flore

Les chasseurs en plus de leur activité de chasse ont pour rôle de surveiller les autres activités qui se pratiquent dans la brousse. Habités au déplacement sur longue distance, ils détiennent des informations sur ce que chaque utilisateur fait de la brousse : agriculteurs, artisans, pêcheurs, récolteurs de miel, chercheurs de bois d'œuvre.

Lors de l'entretien de focus auprès des responsables de la confrérie de chasseurs de Kodedy, il est apparu qu'ils ont des valeurs ou des principes pour exploiter toutes les ressources de la brousse pour que chacun puisse satisfaire son besoin. Sur l'exploitation de la flore, il existe des interdits comme la coupe inutile des bois sans en faire une utilisation réelle ; la destruction des têtes de sources ; la coupe des arbres potentiels « *djidi mansa* » ou arbre de toute haute utilité ou arbre protecteur des autres arbres ; le défrichage de superficie dont l'agriculteur n'est pas

¹² Lamine Keita, 36 ans chasseur membre de la confrérie de Niagassola.

capable de tout cultiver ; la coupe des arbres fruitiers sauvage qui ont une utilité collective (néré, karité...).

A ce niveau, également, les principes existent. Leur respect est suivi et leur contrôle est assuré par les chasseurs. Ce qui indique une certaine notion de respect de l'environnement et d'exploitation rationnelle des ressources. Pour le Maître chasseur de la CR de Franwalia dans la Préfecture de Siguirini¹³ :

Dieu en créant les hommes, les animaux et les arbres, il leur a tous affecté dans un milieu de vie qui leur est propre et dans lequel, ils pourront prospérer. Si nous coupons les grands arbres (Djidi mansa), les génies qui abritent ces arbres s'enfuient laissant dans le vide qui crée des conséquences désastreuses. Les gibiers quant à eux quittent et s'éloignent par ce que leur habitat est menacé étant donné qu'ils aiment des lieux calmes.

2.2.3. La chasse et les valeurs relatives à la protection des éléments sensibles : les têtes de sources et grands arbres à haute valeur

Lors des entretiens individuels tout comme les focus groups, il est apparu que les chasseurs de la confrérie sont avant tout des agriculteurs. Ils exploitent la faune et la flore au même titre que les autres membres de la communauté. Pour ces chasseurs, il y a des parties des forêts ou des composantes de l'environnement qui méritent une protection réelle. Il s'agit des têtes de source et les arbres de grande valeur. La destruction de ces éléments sensibles peut causer plusieurs dégâts sur la forêt. Pour le grand maître¹⁴ chasseur de la confrérie de Siguirini : « Couper les têtes de source, détruire les arbres comme le karité, le néré et d'autres arbres fruitiers c'est faire appel au tarissement des cours d'eau, la réduction de la pluviométrie et par conséquent détruire l'environnement et rendre la vie humaine impossible ».

Ce propos montre que les chasseurs dans la recherche de la survie, respectent certaines valeurs relatives à la sauvegarde de l'environnement. Dans ces pratiques et rôle traditionnellement reconnus, s'est opérée une profonde mutation dans les années 1990 qui marquent l'avènement du multipartisme en Guinée.

2.3. Mutations depuis l'avènement du multipartisme

En Afrique de l'Ouest, les confréries de chasseurs sont devenues des acteurs politiques et sécuritaires majeurs, passant de leur rôle traditionnel de chasse, de protection communautaire et de guérisseurs à un nouveau rôle d'acteurs politiques. Anciennement enracinés dans les valeurs initiatiques et de fraternité, elles deviennent plus apparentées à partir des années 1990,

¹³ Fadima Moussa Camara, 53 ans, chasseur de la confrérie de Fanwalia

¹⁴ Fadjimba Kourouma, 62 ans, Maître chasseur de la confrérie de Siguirini

dans leur collaboration avec les États pour la sécurité locale et sont parfois instrumentalisées lors des crises, notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et en Guinée.

Les confréries autour des trois forêts ont subi les mêmes influences. Des transformations remarquables qui ont conduit à l'obtention d'agrément, de statut et de règlement intérieur pour certaines. C'est le cas de l'Union Nationale des Chasseurs de Guinée ou de l'Union Nationale des Chasseurs et Guérisseurs de Guinée. Ces transformations sont impulsées par le phénomène politique, étant donné que la confrérie renferme un potentiel électoral par l'effectif de ses membres. À cette époque, leur influence politique restait encore indirecte. Ils servaient de médiateurs sociaux, mais le pouvoir central de Lansana CONTÉ commençait à réaliser leur potentiel de mobilisation électorale, notamment pour stabiliser les zones rurales. En effet, il s'agissait des transformations impulsées par le régime en place et qui était à la recherche d'un électorat solide. Sous le régime de Lansana CONTÉ, nous assistons alors à l'émergence d'une confrérie politique.

Dans les années 1990, avec l'avènement du multipartisme, les Donzos qui bénéficiaient déjà du respect des communautés en Haute-Guinée et en Guinée Forestière, commencèrent à être perçus comme un réservoir de voix et un symbole d'identité culturelle. Ils étaient invités à toutes les cérémonies de campagne électorale en faveur du Parti de l'Union et du Progrès (PUP). Le parti, pour maintenir un lien solide avec les les donzos, leur fournissait des balles et de la poudre à canon. De même, des uniformes ont été conçus pour eux afin de les identifier des autres corporations. A l'occasion des campagnes électorales et de réceptions du président, ce sont les Donzos qui défilaient en deuxième vague après les militaires. Ils pouvaient tirer leurs canons au stade M'Balou Madi Diakité de Kankan en présence des autorités. Ce qui montre que leur rôle sans être légiféré, était reconnu de fait. Pour l'un des contestataires¹⁵ de cette nouvelle orientation de la confrérie à Siguiri :

La confrérie que nous avons connue quand nous apprenions la chasse auprès des maîtres n'est pas celle que nous observons aujourd'hui. Nous nous sommes éloignés complètement des principes de Mandén-Mory et nous nous sommes laissés entraîner dans la politique. Moi personnellement, je resterai fidèle aux valeurs cardinales qui régissent la confrérie. Ceux qui veulent aller en politique qu'ils partent mais qu'ils ne transforment pas notre confrérie en entité politique.

La période 2008 à 2010 devient très marquante quant à la participation des donzos dans la vie politique. Durant les campagnes au cours de cette période, les Donzos furent largement associés à l'image d'Alpha CONDÉ, s'appuyant sur le mythe du "Mandé" et de la charte de Kouroukan

¹⁵ Famoudouba Magassouba, 52 ans, Maître chasseur à Siguiri et conservateur de la tradition de Mandén-Mory.

Fouga. Leur présence physique en tenue traditionnelle, armés de fusils de chasse, lors des meetings fut un symbole de protection et de "reconquête" du pouvoir par le camp du RPG. L'usage de la symbolique Donzo a permis de mobiliser l'électorat sur une base identitaire et mystique, renforçant l'idée d'un retour aux sources de la gouvernance africaine. Sous la présidence d'Alpha CONDÉ, nous assistons à une instrumentalisation et une plus grande controverse au sein de la confrérie. Tantôt, les membres de la confrérie ont eu un rôle de sécurité parallèle et ont été utilisés pour sécuriser des zones minières ou intervenir dans des conflits intercommunautaires en Haute Guinée notamment à la frontière entre la Guinée et le Mali. Parfois un rôle de maintien de l'ordre où lors des manifestations politiques à Conakry et en province, la présence de Donzos aux côtés des forces de l'ordre a été critiquée par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme.

2.4. Effets de mutations sur l'évolution de la confrérie

La confrérie connue comme une société secrète et très solidaire, sera influencée dans son fonctionnement sous la main invisible des leaders politiques. Les différentes interventions dans la sphère politique avaient fini d'attiser des tensions. Les membres de la confrérie étaient désormais perçus par l'opposition comme une "milice" déguisée au service du pouvoir, rompant avec leur image traditionnelle de protecteurs universels. Finalement, il en est résulté une dissidence entre les membres de la confrérie. Il y aura la confrérie des mouvances présidentielles¹⁶ et la confrérie conservatrice ou de l'opposition. Le lien séculaire entre les membres s'est effrité donnant lieu à des tensions internes très violentes. Les tensions ont été exacerbées à tel point que les armes et les fétiches se sont tus pour laisser la place à la violence physique. C'est dans ce contexte que Simbo Nambaramagni¹⁷ est attaqué et attaché par les chasseurs de la mouvance présidentielle, car il est jugé trop menaçant et invincible. Il disait ceci :

Même si vous m'attachez et frappez, cela ne me fera pas changer d'avis. Je reste le président des chasseurs de la Haute Guinée. Moi et mon groupe, sommes des chasseurs et ne serons pas des politiciens. Au lieu de m'attacher, utiliser vos secrets, nous allons voir qui est homme. Vous ne pouvez rien contre moi tant que je suis le chemin du respect des principes de Mandén-Mory.

¹⁶ Mouvance présidentielle sous le Général Lansana CONTE et sous le Président Alpha CONDE.

¹⁷ Nambaramagni environ 72 ans, est l'un des plus grand chasseurs et guérisseurs en Haute Guinée, autoproclamé président des chasseurs à l'issue des tensions liées à l'implication des chasseurs dans la sphère politique.

Le camp du Simbo Francédy¹⁸ qui avait été copté par la mouvance politique sous le régime de du Général Lansana CONTE et repris par le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) voyait d'un mauvais œil les agissements de Nambaragni et disaient : « S'il ne rentre pas dans les rangs d'une manière, il le fera d'une autre manière. Il veut nous défier tous, il verra les résultats. Nous ne le laisserons pas faire. D'ailleurs, il est un guérisseur, il n'est pas un chasseur et il est contre tous les pouvoirs qui se succèdent en Guinée ».

Pour le Simbo Coulibaly¹⁹

Nous ne faisons pas de politique pour qui que ce soit. Lorsque Dieu place quelqu'un à la tête du pays, c'est notre président. Nous sommes apolitiques. Même pour nous retrouver en ville, nous le faisons par nécessité. Les tenues de chasse que nous portons ne sont arborées que lorsque nous sommes en action sur le terrain. Cependant, de nos jours, Nambaragni ternit la réputation des chasseurs, alors qu'il n'en est pas un. Tantôt griot, tantôt politicien, alors que tout cela est contraire à notre engagement. Mais la responsabilité n'incombe pas qu'à lui ; elle revient aussi à ceux qui le présentent comme président, alors qu'il n'a pas d'agrément. Nous, en tant que détenteurs d'armes, savons désormais comment réagir face à cette situation.

La confrérie des Donzo de la Haute Guinée en Général et celle de Sigouri en particulier, est passée d'un rôle de gardiens de la tradition à celui de bras séculier de certains acteurs politiques. Si pour la population, ils représentent la sécurité et l'authenticité, pour d'autres, leur politisation a entaché l'image d'une confrérie censée être au-dessus des clivages partisans. La confrérie des chasseurs est régie par un code d'éthique ancestral. La critique principale des observateurs est que la politique moderne a parfois poussé certains membres à se dérober de ces règles de neutralité et de protection de la vie pour soutenir des formations politiques. Ce changement ne restera pas sans effet sur la vie de la confrérie.

3. Discussion des résultats

Cette partie d'analyse est structurée autour des éléments comme : le caractère organisationnel de la confrérie ; la confrérie en tant qu'acteur socioéconomique, environnemental et sécuritaire important en Haute Guinée et la division résultant de la migration vers le terrain politique.

3.1. Confrérie : une organisation bien structurée

3.1.1. Adhésion

Les résultats des entretiens individuels et de groupe montrent que la confrérie est une organisation bien structurée et qui repose sur des règles établies depuis le temps de l'ancêtre

¹⁸ Simbo Francédy 75 ans, était le chef de la confrérie des chasseurs de la Haute Guinée au temps du PUP et du RPG

¹⁹ Moussa Koulibaly, 61 ans, Maître chasseur et grand conservateur des principes de mandén-Mory

chasseur Mandén-Mory. A ce titre, l'adhésion est rendue obligatoire pour tout chasseur qui veut être membre de la confrérie. Le premier adhérent à la confrérie devient le maître de ceux qui adhéreront après lui. Ce principe ne connaît pas l'âge et le lien familial. L'extrême exigence des principes montre que toute décision prise par les membres de la confrérie reste inviolable. Cette exigence liée à l'adhésion et au respect des principes est démontrée dans l'écrit de Vladimi quand il note :

Les Bambaras affirment que « celui qui chasse n'est pas forcément chasseur ». En effet, « être chasseur » (donso) signifie avant tout « appartenir à l'association des chasseurs (donzo-ton) ». À son tour, appartenir à cette dernière implique de se soumettre aux règles de la chasse traditionnelle et de reconnaître le pouvoir magique sur soi-même des divinités des chasseurs, Saane et Kontron. Ces dernières régissent au sommet la vie de la brousse et de ce fait influent sur l'activité de chaque association de chasseurs. Être donso, cela veut dire être un « connaisseur » de la brousse, de sa vie naturelle et surnaturelle, participer à la transcendance de l'univers, devenir le dépositaire de forces magiques et avoir un droit de vie et de mort sur les êtres vivants, (V. Arseniev, 2007 :347).

Kourouma. S, relève les mêmes exigences d'adhésion chez les confréries autour de trois forêts de la préfecture de Siguiri et note :

Ne devient pas chasseur qui le veut. C'est une décision personnelle motivée soit par ce que l'adhérent appartient à une famille de chasseur ou il est caractérisé par un courage personnel. Il doit toutefois choisir son maître et obéir aux principes de la confrérie. Il doit aussi matérialiser cette conviction par la levée d'un coq et des noix de cola, (K. Sidiki, 2022 : 9).

Felix note aussi :

En fait l'expression Confrérie des chasseurs s'entend d'une association de chasseurs fortement hiérarchisée chargée de réglementer tant soit peu l'exercice de la profession et d'assurer, en cas de besoin, la sécurité de la population. En réalité, il s'agit d'une société secrète à laquelle l'adhésion requiert une initiation préalable ; celle-ci peut prendre plusieurs années de vie en brousse au cours desquelles le postulant n'a pas le droit de consommer un seul repas préparé par une femme. Cette éducation ascétique permet d'acquérir une maîtrise certaine de soi et de l'environnement et une expérience confortée par une éthique austère en matière de la pratique de la profession de chasse et de la défense du terroir, (Felix Henkel, 2014 : 17).

Dans tous ces écrits, il apparaît le caractère très structuré des confréries de chasseurs dont l'accès repose sur le respect d'un certain nombre de principes. C'est l'image d'une société secrète qui est peinte dans les écrits.

3.2. Confrérie, un acteur socioéconomique, environnemental et sécuritaire incontournable

Ce rôle d'acteurs socioéconomique, environnemental et sécuritaire sont bien en rapport avec l'esprit de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la vie des générations futures. Nous pouvons relever dans les écrits de Vladimi ce qui suit :

En préalable à toute approche de la chasse dans l'Ouest africain soudanais, il convient de préciser que celle-ci présente au moins deux dimensions bien distinctes : se procurer simplement du gibier à poils ou à plumes, mais aussi adhérer à un complexe de pratiques économiques, sociales et magiques pour lesquelles la recherche et l'abattage de la faune sauvage ne sont que la raison première en même temps que l'obligation intrinsèque du statut de chasseur. (V. Arseniev, 2007 : 345).

La connaissance de la brousse en général, de la faune et de la flore en particulier, est un savoir réel reconnu aux chasseurs. Dans cette maîtrise de la brousse, les membres de la confrérie développent des principes qui règlementent l'exploitation de la faune et la flore. Sur ce rôle de préservation des éléments environnementaux, ACORD relève :

Le Donso connaît la nature, comme tout chasseur, parce qu'il s'y confronte en vivant dans les espaces naturels. Il occupe une place particulière dans la nature. Le Donso-ton²⁰ véhicule une forme de sagesse car les actes relèvent d'une logique animiste construisant un échange respectueux et durable avec la nature. Le rapport à la nature construit à la fois une éthique environnementale et sociale car les deux domaines ne sont pas séparés. Ainsi toute maladie ou malheur au sein de la famille du chasseur s'interprète par des manquements cynégétiques, des fautes envers la nature, alors qu'inversement, des difficultés périodiques à chasser s'interprètent comme des manquements dans les rapports sociaux familiaux ou entre Donsos (ACORD-Guinée, 2020 : 14)

L'implication des chasseurs dans la sécurité est l'une des mutations que les confréries ont connues. Traditionnellement, ce rôle de sécurité se limitait à la surveillance des champs et des villages contre les animaux féroces et les mauvais esprits. Ce qui relevait d'une dimension micro et peu formalisée. Cependant, les crises intervenues dans les Etats africains notamment à partir des années 1990, ont conduit les gouvernants à recourir aux membres de la confrérie en leur confiant des missions de sécurité. C'est le cas en Guinée lors des incursions rebelles au Sud de la Guinée en 2000 et aux frontières de la Sierra Leone et du Liberia. En Haute Guinée, les chasseurs interviennent régulièrement dans les conflits transfrontaliers entre le Mali et la Guinée. Le fait est connu, mais il reste entendu qu'aucun acte administratif officiel ne justifie leur intervention. Nous ne sommes pas les seuls à parler de ce rôle sécuritaire des chasseurs dans les Etats ouest africains où il y a eu des déficits sécuritaires. Felix note aussi :

²⁰ Donso-ton : organisation des chasseurs, appelée confrérie

Ainsi, face à l'insécurité grandissante, le Bénin a dû faire appel aux chasseurs traditionnels, qui interviennent désormais dans le domaine sécuritaire pour contribuer à assurer la tranquillité des populations et la quiétude des voyageurs, aidant ainsi à combler le déficit sécuritaire de l'Etat. Toutefois, une telle intervention ne repose sur aucune base juridique et constitue dès lors une source d'appréhensions, d'insatisfactions, d'anxiétés, voire même d'insécurité, (Felix Henkel, 2014 :14).

Joseph note pour sa part :

Depuis le début des années 1990, le rôle des donzos a oscillé entre celui de membres d'un groupe semi-professionnel de chasseurs opérant en dehors de toute affiliation formelle avec l'État, et celui de quasi-agents de ce dernier. Au cours des années 1990, ils sont devenus une force de police parallèle afin de compenser les insuffisances d'une police officielle inefficace et corrompue. La criminalité alimentait à l'époque un climat d'anarchie grandissante (Hellweg, 2011 : 27-51).

Le rôle de chasse, de protection de l'environnement et de défense de la sécurité des communautés apparaît dans ces écrits. Les confréries comblent à des moments donnés, le déficit laissé par les forces de sécurité. Nous partageons ces avis dans la mesure où en Haute guinée, les mêmes implications ont été observées et décrites par plusieurs acteurs de terrain notamment l'ONG ACORD Guinée.

3.3. Les conséquences des mutations sur la vie de la confrérie

Le glissement des confréries sur le terrain politique ou leur cooptation par les hommes politiques n'est pas resté sans conséquence sur la vie de la confrérie. Quelle que soit la finalité de la collaboration, le lien entre la confrérie et l'Etat ou des hommes politiques est bien attesté par des études au Mali, au Burkina, en Guinée ou au Bénin. Très généralement, il s'agit des Etats qui ont connu des crises de sécurité et qui ont associé les confréries à la défense de leurs territoires. Ces implications ne sont pas clairement définies ou attestées par des documents officiels. Vladimi rapporte :

Dans mon expérience de terrain en République du Mali, j'ai été plusieurs fois témoin de ces liens entre l'État et les associations des chasseurs. Ces liens sont assez difficiles à décrire car ils dépassent le cadre formel du fonctionnement de l'État aussi bien que le fonctionnement au quotidien des donso ton. ... ; Du côté de ce dernier, c'est également reconnaître le rôle stabilisateur, organisationnel et didactique des chasseurs et de leurs associations auprès de la population de base, du fait du prestige, de l'influence sociale et économique et du pouvoir magique reconnu aux donso par toutes les générations, conformément à une tradition implicite mais ininterrompue sur plusieurs siècles (V. Arseniev, 2007 : 350-351)

Pour ACORD Guinée, l'implication des chasseurs dans les missions de sécurité peut être vue par les populations comme une autre menace :

Dans l'inscription des Donsos dans des cadres hors toute tradition, il arrive parfois que ces statuts et les actions menées conjointement avec des institutions étatiques ne fassent pas l'unanimité au sein des confréries, voire

que des chasseurs s'éloignent de l'association pour privilégier une forme d'entrepreneur ship. On ne peut que s'inquiéter de telles dérives qui risquent de diviser l'univers donso et de le folkloriser en partie, et surtout de faire perdre l'image dont il bénéficie au sein des communautés », (ACORS Guinée, 2020 : 15).

Les mutations ont entraîné des clivages au sein de la confrérie et les crises de confiance devenaient de plus en plus ouvertes comme nous pouvons le constater dans cette note :

Depuis plusieurs mois, le malaise couvait. Les coordinations locales et régionales dénonçaient en coulisses une gestion jugée opaque, des décisions prises sans consultation et une direction perçue comme sourde aux réalités du terrain. Ce jeudi, ces préoccupations ont été exprimées ouvertement. Fatouma Laye Doumbouya²¹, membre de l'ancien bureau sortant, s'est imposée comme l'une des voix les plus déterminées de la journée. Acteurs clés dans la sécurité communautaire et gardiens des traditions, les chasseurs traditionnels occupent une place importante dans le tissu social guinéen. Mais à Kankan, cette unité a été mise à rude épreuve. La nouvelle équipe hérite désormais d'une structure fragilisée, marquée par des tensions internes et une confiance à reconstruire. Le véritable défi commence maintenant, (K. Doumbouya, 2026 : 2)

Les tensions entre les membres au sein d'une même confrérie et entre les confréries de différentes tendances ont été très violentes. Des violences physiques et des tentatives de recours aux armes à feu, ont amené le gouvernement guinéen d'alors à intervenir et à calmer le jeu. C'est pourquoi, après la mort du président Lansana CONTÉ, la junte qui a pris le pouvoir n'a pas voulu donner assez de poids à l'action des confréries. Elles referont surface lors des campagnes électorales de 2010 qui ont conduit Alpha CONDÉ au pouvoir.

Conclusion

La confrérie des Donzos est passée de gardienne de la tradition à celle de bras de soutien de certains acteurs politiques en Haute guinée. Si pour une partie de la population, ils représentent la sécurité et l'authenticité, pour d'autres, leur politisation a entaché l'image d'une confrérie censée être au-dessus des clivages partisans. La confrérie des chasseurs est régie par un code d'éthique ancestral. La critique principale des observateurs est que la politique moderne a parfois poussé certains membres à déroger à ces règles de neutralité et de protection de la vie. Le point d'ombre reste le statut que les Etats à ces confréries. La crise ivoirienne a été un moment où des membres de la confrérie ont joui de tout le pouvoir d'action et sous le manteau de l'Etat. Mais la question de statut juridique de la confrérie des chasseurs (Donzos) reste en Afrique de l'Ouest en général et en Guinée en particulier, une zone grise fascinante où le droit moderne et la coutume ancestrale cohabitent avec une certaine ambiguïté. Peut-être, l'absence de formalisation pourrait constituer la raison de leur manipulation par les différents acteurs

²¹ Fatouma Laye Doumbouya, un des chasseurs de la confrérie et membre du bureau national.

politiques. Toutefois, l'article n'a pas la prétention d'aborder tous les aspects de la vie de la confrérie et de leur relation avec les pouvoirs et les acteurs politiques. D'autres écrits pourront mieux cerner ces aspects juridiques et d'autres pistes de réflexion.

Références bibliographiques

ARSENIEV Vladimir, 2007, Les chasseurs donso du Mali à l'épreuve du temps, *Afrique contemporaine* 2007/3 N°223-224, 480 p.

CISSE Youssouf Tata, 1994, *Les confréries des chasseurs malinké et bambara. Mythes, rites et récits initiatiques*, Paris, ARSN et IVRY, éditions nouvelles du Sud, 391 p.

DOUMBOUYA Karifa Kansan (2026), *Union des chasseurs de Guinée : de nouveaux visages propulsés à la tête de la structure après la dissolution du bureau national* ; <https://mediaguinee.com/2026/03/union-des-chasseurs-de-guinee-de-nouveaux-visages-propulses-a-la-tete-de-la-structure-apres-la-dissolution-du-bureau-national/> ; consulté 4 avril 2026 à 11h49, 10 p.

HELLWEG, Joseph, 2011, *Hunting the Ethical State. The Benkadi Movement of Côte d'Ivoire, African studies*, Chicago, University of Chicago Press, 312 p.

HENKEL Felix, 2014, *Sécurité publique et confréries des chasseurs en Afrique de l'Ouest cas du Bénin*, www.fes-westafrica.org, 256 p.

KABA Gnama, 2023, *Kankan : Tensions au sein de la confrérie traditionnelle des chasseurs (Donzos)* ; <https://guineenews.org/2023/09/12/vives-tensions-entre-chasseurs-a-kankan-lunion-manding-tente-de-jouer-aux-sapeurs-pompier/> ; Consulté le 4 avril 2026 à 12h00, 8p.

KOUROUMA Sidiki (2022), *Les confréries des chasseurs autour des trois forêts Manden Woula, Franwaliatou et Nabon-Woula*, Projet Bafing-Falémé, République de Guinée, ONG Guinée Vision Développement (GVD), rapport d'étude, 26p.

Source orale

N°	Prénoms et noms	Date et lieu de l'entretien	Qualité et profession	Age	Principaux thèmes abordés
1	Camara Fadima Moussa	13/6/2024 à Fanwalia	Chasseur de la confrérie	53 ans	Rôle avant et aujourd'hui de la confrérie à Siguiri ; Causes des conflits entre les chasseurs
2	Camara Lanciné	23/6/ 2024 Siguirini	Chasseur, chef de la confrérie de Siguirini	65 ans	Rôle avant et aujourd'hui de la confrérie à Siguiri ; Causes des conflits entre les chasseurs
3	Condé Simbo Francédy	22/6/2023	Chef de la confrérie des chasseurs de la Haute Guinée au temps du PUP et du RPG	75 ans,	Conséquences du multipartisme sur la vie de la confrérie en Haute Guinée
4	Donsoko Facely	17/8/2025 à Naboun	Chasseur, membre de la confrérie	35 ans	Les conflits actuels au sein des confréries

5	Keita Ansoumane	21/6/2024 à Fidako	Maître chasseur, membre de la confrérie	43 ans	L'évolution actuelle de la confrérie, le mode d'adhésion
6	Keita Lamine	15/6/2024 à Niagassola	Chasseur, membre de la confrérie	36 ans	Influences des partis politiques et leurs leaders sur la vie de la confrérie
7	Keita Mamadou	15/8/2025 à Koudédy	Maître chasseur, chef de la confrérie	53 ans	Les règles liées à l'exploitation de la faune et la flore par les chasseurs Mode de structuration de la confrérie
8	Kourouma Fadjimba	24/6/2024 Siguirini	Maître chasseur de la confrérie	62 ans	Conditions pour devenir Simbo ; les éléments de renouveau au sein de la confrérie
9	Magassouba Famoudouba	12/6/2024 à Niagassola	Maître chasseur à Siguirini et conservateur de la tradition de Mandén-Mory.	52 ans	Le changement intervenu dans la vie de la confrérie
10	Traoré Nambaramagni	25/2/2026 à Kankan	Grand chasseur et guérisseur en Haute Guinée	72 ans	La confrérie et le multipartisme en Haute guinée